

Le Courrier du Canada JOURNAL DES INTERETS CANADIENS

Redaction, 32, rue de la Fabrique. THOMAS CHAPPAIS, Directeur-Proprietaire Administration: 30, rue de la Fabrique

16 JUIN 1899—No 19

Pour un foyer

Perrine, embarrassee, consulta Grain de Sel qui lui dit, qu'en cherchant dans les tas de papiers, elle trouverait certainement un indicateur des commo-

ACQUITTEMENT

Il y avait deux raisons, decisives, pour que M. Deroulade ne fut pas condamne. Donnons d'abord celle qui doit lui être le moins agreable.

LA CONFERENCE De la paix

Voici le texte du discours que M. de Staal a prononce, a la seconde seance de la conference: Messieurs, Rechercher le moyen le plus efficace pour assurer a tous les peuples les bienfaits d'une paix reelle et durable, tel est, aux termes de la circulaire du 12 aout, le but principal de nos deliberations.

ACQUITTEMENT

Il y avait deux raisons, decisives, pour que M. Deroulade ne fut pas condamne. Donnons d'abord celle qui doit lui être le moins agreable.

LA CONFERENCE De la paix

grande qu'elle soit, a ses limites, nous devons aussi nous preoccuper d'une autre phase de la situation: du moment ou toutes chances de conflit arme entre nations ne peuvent être évitées d'une maniere absolue, mitigier les horreurs, cela est encore travailler pour le bien de l'humanité.

ACQUITTEMENT

Il y avait deux raisons, decisives, pour que M. Deroulade ne fut pas condamne. Donnons d'abord celle qui doit lui être le moins agreable.

Entendu dans une Epicerie MADAME.—Qu'est-ce que les Tabacs en Poudre FROCHETTE? MONSIEUR.—Les meilleurs au monde, Madame. MADAME.—Depuis que j'en fais usage, il m'est impossible d'en goûter d'autres.

EN VENTE LIBRAIRIE DU CLERGE CHAPERON & GARNEAU

EN VENTE LIBRAIRIE DU CLERGE CHAPERON & GARNEAU No. 6, rue de la Fabrique, H.-V. Auteurs pour MM. Alf. Vromant & Cie Par ... NOUVEAUTÉS ... L'ART D'ECRIRE Enseigné en 20 leçons par Antoine Albalat, 1 vol. in-12; prix 90c

CHEMIN DE FER QUEBEC - CENTRAL

Table with columns for destinations (ALLANT AU SUD, ALLANT AU NORD) and train schedules (EXPRESS, ACCOMMODATION, MIXTE).

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

Table with columns for destinations (Quebec, Montmorency & Charlevoix) and train schedules (HORAIRE D'ETE 1899).

J. P. GARNEAU SUCESSEUR FER MIGNON TRÈS EFFICACE contre CHLOROSE ANEMIE FAIBLESSE

LA CAISSE D'ECONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC Québec 1 Mai 1899. LE ET APRES LE PREMIER JUIN PROCHAIN, la Caisse d'Économie...

COUDRON GUYOT



LE CHEMIN DE FER DE QUÉBEC ET DU LAC ST-JEAN La Nouvelle Route Conduisant Au Colobro Saguenay

AVIS IMPORTANT

Nous prions nos amis de jeter un coup d'oeil sur la date à laquelle expire leur abonnement. Cela nous permettra de leur adresser leurs souscriptions et de leur adresser leurs souscriptions et de leur adresser leurs souscriptions...

QUEBEC

VENDREDI, 16 JUIN 1899

Un aveu incomplet

Le "Soleil" a reproduit la conférence donnée récemment à Montréal par M. Weir, le député d'Argenteuil. Le sujet de ce travail est la politique provinciale depuis 1867. Nous ne surprenons aucun de ceux qui connaissent bien l'auteur en disant que l'esprit de parti le plus étroit s'y montre en maint passage.

Ainsi, parlant des administrations conservatrices qui se sont succédées de 1879 à 1886, le conférencier déclare qu'elles ont été signalées par un carnaval de corruption et d'extravagance sans bornes. C'est une injustice évidente. Prenons par exemple l'administration Ross. Tout homme impartial doit reconnaître qu'elle a été l'une des plus prudentes, des plus économiques et des plus sages que nous ayons eues. Elle a diminué les dépenses annuelles d'un demi de \$100,000, elle a obtenu une augmentation de revenu de près de \$250,000 du gouvernement fédéral. Elle a laissé notre budget virtuellement en équilibre. Au moment de sa chute le revenu provincial était sur le point d'être augmenté d'environ \$140,000 par année par le jugement du Conseil Privé au sujet de la taxe sur les corporations commerciales. Les arrangements qui devaient établir d'un seul coup dans le trésor équilibre de \$600,000 en chiffres ronds. Dès lors, en maintenant les dépenses ordinaires stationnaires pendant quelques années, on était assuré de voir nos finances prendre définitivement une assiette solide, et les exercices prospères remplacer régulièrement les exercices désastreux.

Au lieu de cela qu'avons nous eu ? Nous avons eu de gouvernement Mercier. Qu'est-ce que M. Weir dit de ce gouvernement :

"Personne ne saurait douter de l'habileté comme homme d'Etat de l'hon. M. Mercier, de même qu'on ne saurait nier que sous certains rapports, il ne fut pas indigne des extravagances qu'avait pratiquées ses prédécesseurs. Il a d'ailleurs été pauvre de ses faiblesses sans ce rapport, et l'on éprouve le besoin de le déplorer sincèrement, non seulement parce qu'il est disparu, mais parce que la province a été privée des services d'un des plus grands hommes d'Etat. Les lois qu'il fit voter en faveur des travailleurs, pour la réforme de notre système judiciaire, pour les écoles, les écoles de réforme, les chemins, les ponts en fer, l'instruction élémentaire, resteront comme autant de monuments rappelant sa mémoire. Le règlement de la question des Jésuites a prouvé son énergie et son jugement droit, et malgré les protestations qui s'élevèrent alors, on ne peut regretter aujourd'hui l'action de M. Mercier. Toutefois le vote qui a été donné en 1892 et qui le fit sortir du pouvoir ne doit pas être considéré comme une simple erreur populaire. Il n'est pas un homme qui ait été aussi haut que M. Mercier. Il est le véritable chef de cette province, et si le verdict fut celui que l'on connaît c'est que les électeurs intelligents demandaient une administration sage et qu'ils en comprennent la nécessité."

La Cie du Grand Nord

L'HONORABLE M. DUFFY A OTTAWA

L'intervention du gouvernement de Québec

Ottawa, 15 juin.

L'hon. M. Duffy, commissaire des Travaux Publics de la province de Québec, est arrivé à Ottawa, ce matin, pour exposer devant le sous-comité chargé d'examiner le bill du chemin de fer du Grand-Nord, des décrets et pouvoirs que la province entend conserver et respecter. On se rappelle qu'à la dernière séance du comité des chemins de fer, ce bill avait été référé à un sous-comité composé de MM. Fitzpatrick, Brodeur, Bergeron, Bourassa, Borden, Gilles, Savard, Russell et Malouin. Le sous-comité s'est réuni, ce matin, et la séance s'est tenue à huis-clos. Après la séance, j'ai eu l'avantage de rencontrer l'hon. M. Duffy, qui m'a gracieusement fourni les informations suivantes sur sa mission et ses résultats.

Le gouvernement de la province de Québec, m'a-t-il dit, a jugé à propos d'intervenir dans ce bill uniquement pour sauvegarder les droits et pouvoirs que possède déjà la province. Nous ne sommes animés d'aucune intention hostile, bien au contraire, contre la ligne du Grand-Nord ou celle de la ligne du Québec et Lac-St-Jean.

Les correspondants des journaux qui ont écrit ces lignes et qui ont écrit à Québec une réelle panique, ont agi d'une façon regrettable. La position est celle-ci : La province possède à l'égard des chemins de fer quelle a subventionnés, certains pouvoirs qui sont d'intérêt général pour le public et assurent le fonctionnement ininterrompu de ces lignes. Il nous a semblé que le bill actuellement devant le parlement respectivement un chemin de fer du Grand-Nord, pouvait avoir pour effet de faire échapper à notre juridiction et de soustraire à notre contrôle la ligne du Grand-Nord et celle du Québec et Lac-St-Jean. Le gouvernement au nom duquel j'ai comparu, ce matin, a purement et simplement demandé que le bill actuel ne modifie en rien la situation existante des chemins de fer de la province. Le sous-comité a parfaitement admis la justice de notre demande et le bill a été modifié dans le sens que nous désirions. Il est inutile d'ajouter que tout le monde souhaite le succès et la prospérité de la compagnie reconstituée.

Mort mystérieuse

EST-CE UN EMPISONNEMENT

Hier matin, à 9 hrs, le coroner Bellefleur a ouvert une enquête sur le cadavre d'un cadavre de St-Pierre de Charlesbourg, du nom de Isidore Paradis, décédé le 5 juin dernier et dont la mort a été entourée de circonstances bizarres. Le cadavre a été exhumé par ordre du coroner, la nuit dernière et l'autopsie a été faite aujourd'hui par le Dr Grondin, de St-Pierre.

Le jury assermenté se composait comme suit : Pierre Légaré, chef; Jos. Tremblay, fils de Bénoni, Alfred Aubert, Jos. Daigle, Phil. Nolin, Jos. Bédard, Paul Paradis, Chs. Verret, Honoré Bélanger, Jos. Beaumont, Pierre Villeneuve, Honoré Villeneuve, Anicet Dorion, George Dorion, père, Narcisse Roy et Joseph Tremblay, fils de Bénoni. L'enquête a ensuite été ajournée à aujourd'hui à neuf heures.

On a retrouvé hier le cadavre du jeune Joseph Lagé, noyé en compagnie de Gauthier à St-Basile. Le cadavre a été repêché à Ste-Christine et le coroner ne tiendra pas de séance.

Cadavre trouvé

On a retrouvé hier le cadavre du jeune Joseph Lagé, noyé en compagnie de Gauthier à St-Basile. Le cadavre a été repêché à Ste-Christine et le coroner ne tiendra pas de séance.

Cadavre trouvé

On a retrouvé hier le cadavre du jeune Joseph Lagé, noyé en compagnie de Gauthier à St-Basile. Le cadavre a été repêché à Ste-Christine et le coroner ne tiendra pas de séance.

Cadavre trouvé

On a retrouvé hier le cadavre du jeune Joseph Lagé, noyé en compagnie de Gauthier à St-Basile. Le cadavre a été repêché à Ste-Christine et le coroner ne tiendra pas de séance.

Cadavre trouvé

On a retrouvé hier le cadavre du jeune Joseph Lagé, noyé en compagnie de Gauthier à St-Basile. Le cadavre a été repêché à Ste-Christine et le coroner ne tiendra pas de séance.

Cadavre trouvé

On a retrouvé hier le cadavre du jeune Joseph Lagé, noyé en compagnie de Gauthier à St-Basile. Le cadavre a été repêché à Ste-Christine et le coroner ne tiendra pas de séance.

Cadavre trouvé

On a retrouvé hier le cadavre du jeune Joseph Lagé, noyé en compagnie de Gauthier à St-Basile. Le cadavre a été repêché à Ste-Christine et le coroner ne tiendra pas de séance.

Cadavre trouvé

On a retrouvé hier le cadavre du jeune Joseph Lagé, noyé en compagnie de Gauthier à St-Basile. Le cadavre a été repêché à Ste-Christine et le coroner ne tiendra pas de séance.

Cadavre trouvé

On a retrouvé hier le cadavre du jeune Joseph Lagé, noyé en compagnie de Gauthier à St-Basile. Le cadavre a été repêché à Ste-Christine et le coroner ne tiendra pas de séance.

Cadavre trouvé

On a retrouvé hier le cadavre du jeune Joseph Lagé, noyé en compagnie de Gauthier à St-Basile. Le cadavre a été repêché à Ste-Christine et le coroner ne tiendra pas de séance.

Cadavre trouvé

On a retrouvé hier le cadavre du jeune Joseph Lagé, noyé en compagnie de Gauthier à St-Basile. Le cadavre a été repêché à Ste-Christine et le coroner ne tiendra pas de séance.

Cadavre trouvé

On a retrouvé hier le cadavre du jeune Joseph Lagé, noyé en compagnie de Gauthier à St-Basile. Le cadavre a été repêché à Ste-Christine et le coroner ne tiendra pas de séance.

Cadavre trouvé

On a retrouvé hier le cadavre du jeune Joseph Lagé, noyé en compagnie de Gauthier à St-Basile. Le cadavre a été repêché à Ste-Christine et le coroner ne tiendra pas de séance.

Cadavre trouvé

On a retrouvé hier le cadavre du jeune Joseph Lagé, noyé en compagnie de Gauthier à St-Basile. Le cadavre a été repêché à Ste-Christine et le coroner ne tiendra pas de séance.

Cadavre trouvé

On a retrouvé hier le cadavre du jeune Joseph Lagé, noyé en compagnie de Gauthier à St-Basile. Le cadavre a été repêché à Ste-Christine et le coroner ne tiendra pas de séance.

Cadavre trouvé

On a retrouvé hier le cadavre du jeune Joseph Lagé, noyé en compagnie de Gauthier à St-Basile. Le cadavre a été repêché à Ste-Christine et le coroner ne tiendra pas de séance.

Cadavre trouvé

On a retrouvé hier le cadavre du jeune Joseph Lagé, noyé en compagnie de Gauthier à St-Basile. Le cadavre a été repêché à Ste-Christine et le coroner ne tiendra pas de séance.

Cadavre trouvé

On a retrouvé hier le cadavre du jeune Joseph Lagé, noyé en compagnie de Gauthier à St-Basile. Le cadavre a été repêché à Ste-Christine et le coroner ne tiendra pas de séance.

Cadavre trouvé

On a retrouvé hier le cadavre du jeune Joseph Lagé, noyé en compagnie de Gauthier à St-Basile. Le cadavre a été repêché à Ste-Christine et le coroner ne tiendra pas de séance.

Cadavre trouvé

On a retrouvé hier le cadavre du jeune Joseph Lagé, noyé en compagnie de Gauthier à St-Basile. Le cadavre a été repêché à Ste-Christine et le coroner ne tiendra pas de séance.

Cadavre trouvé

On a retrouvé hier le cadavre du jeune Joseph Lagé, noyé en compagnie de Gauthier à St-Basile. Le cadavre a été repêché à Ste-Christine et le coroner ne tiendra pas de séance.

Cadavre trouvé

On a retrouvé hier le cadavre du jeune Joseph Lagé, noyé en compagnie de Gauthier à St-Basile. Le cadavre a été repêché à Ste-Christine et le coroner ne tiendra pas de séance.

Cadavre trouvé

On a retrouvé hier le cadavre du jeune Joseph Lagé, noyé en compagnie de Gauthier à St-Basile. Le cadavre a été repêché à Ste-Christine et le coroner ne tiendra pas de séance.

Cadavre trouvé

On a retrouvé hier le cadavre du jeune Joseph Lagé, noyé en compagnie de Gauthier à St-Basile. Le cadavre a été repêché à Ste-Christine et le coroner ne tiendra pas de séance.

Cadavre trouvé

On a retrouvé hier le cadavre du jeune Joseph Lagé, noyé en compagnie de Gauthier à St-Basile. Le cadavre a été repêché à Ste-Christine et le coroner ne tiendra pas de séance.

Cadavre trouvé

On a retrouvé hier le cadavre du jeune Joseph Lagé, noyé en compagnie de Gauthier à St-Basile. Le cadavre a été repêché à Ste-Christine et le coroner ne tiendra pas de séance.

Cadavre trouvé

On a retrouvé hier le cadavre du jeune Joseph Lagé, noyé en compagnie de Gauthier à St-Basile. Le cadavre a été repêché à Ste-Christine et le coroner ne tiendra pas de séance.

Cadavre trouvé

On a retrouvé hier le cadavre du jeune Joseph Lagé, noyé en compagnie de Gauthier à St-Basile. Le cadavre a été repêché à Ste-Christine et le coroner ne tiendra pas de séance.

Cadavre trouvé

On a retrouvé hier le cadavre du jeune Joseph Lagé, noyé en compagnie de Gauthier à St-Basile. Le cadavre a été repêché à Ste-Christine et le coroner ne tiendra pas de séance.

Cadavre trouvé

On a retrouvé hier le cadavre du jeune Joseph Lagé, noyé en compagnie de Gauthier à St-Basile. Le cadavre a été repêché à Ste-Christine et le coroner ne tiendra pas de séance.

Cadavre trouvé

On a retrouvé hier le cadavre du jeune Joseph Lagé, noyé en compagnie de Gauthier à St-Basile. Le cadavre a été repêché à Ste-Christine et le coroner ne tiendra pas de séance.

Cadavre trouvé

On a retrouvé hier le cadavre du jeune Joseph Lagé, noyé en compagnie de Gauthier à St-Basile. Le cadavre a été repêché à Ste-Christine et le coroner ne tiendra pas de séance.

Cadavre trouvé

On a retrouvé hier le cadavre du jeune Joseph Lagé, noyé en compagnie de Gauthier à St-Basile. Le cadavre a été repêché à Ste-Christine et le coroner ne tiendra pas de séance.

Cadavre trouvé

On a retrouvé hier le cadavre du jeune Joseph Lagé, noyé en compagnie de Gauthier à St-Basile. Le cadavre a été repêché à Ste-Christine et le coroner ne tiendra pas de séance.

Cadavre trouvé

On a retrouvé hier le cadavre du jeune Joseph Lagé, noyé en compagnie de Gauthier à St-Basile. Le cadavre a été repêché à Ste-Christine et le coroner ne tiendra pas de séance.

Cadavre trouvé

On a retrouvé hier le cadavre du jeune Joseph Lagé, noyé en compagnie de Gauthier à St-Basile. Le cadavre a été repêché à Ste-Christine et le coroner ne tiendra pas de séance.

Cadavre trouvé

On a retrouvé hier le cadavre du jeune Joseph Lagé, noyé en compagnie de Gauthier à St-Basile. Le cadavre a été repêché à Ste-Christine et le coroner ne tiendra pas de séance.

Cadavre trouvé

On a retrouvé hier le cadavre du jeune Joseph Lagé, noyé en compagnie de Gauthier à St-Basile. Le cadavre a été repêché à Ste-Christine et le coroner ne tiendra pas de séance.

Cadavre trouvé

On a retrouvé hier le cadavre du jeune Joseph Lagé, noyé en compagnie de Gauthier à St-Basile. Le cadavre a été repêché à Ste-Christine et le coroner ne tiendra pas de séance.

Cadavre trouvé

On a retrouvé hier le cadavre du jeune Joseph Lagé, noyé en compagnie de Gauthier à St-Basile. Le cadavre a été repêché à Ste-Christine et le coroner ne tiendra pas de séance.

Cadavre trouvé

On a retrouvé hier le cadavre du jeune Joseph Lagé, noyé en compagnie de Gauthier à St-Basile. Le cadavre a été repêché à Ste-Christine et le coroner ne tiendra pas de séance.

Cadavre trouvé

On a retrouvé hier le cadavre du jeune Joseph Lagé, noyé en compagnie de Gauthier à St-Basile. Le cadavre a été repêché à Ste-Christine et le coroner ne tiendra pas de séance.

Cadavre trouvé

On a retrouvé hier le cadavre du jeune Joseph Lagé, noyé en compagnie de Gauthier à St-Basile. Le cadavre a été repêché à Ste-Christine et le coroner ne tiendra pas de séance.

Cadavre trouvé

On a retrouvé hier le cadavre du jeune Joseph Lagé, noyé en compagnie de Gauthier à St-Basile. Le cadavre a été repêché à Ste-Christine et le coroner ne tiendra pas de séance.

Cadavre trouvé

On a retrouvé hier le cadavre du jeune Joseph Lagé, noyé en compagnie de Gauthier à St-Basile. Le cadavre a été repêché à Ste-Christine et le coroner ne tiendra pas de séance.

Cadavre trouvé

On a retrouvé hier le cadavre du jeune Joseph Lagé, noyé en compagnie de Gauthier à St-Basile. Le cadavre a été repêché à Ste-Christine et le coroner ne tiendra pas de séance.

Cadavre trouvé

On a retrouvé hier le cadavre du jeune Joseph Lagé, noyé en compagnie de Gauthier à St-Basile. Le cadavre a été repêché à Ste-Christine et le coroner ne tiendra pas de séance.

Cadavre trouvé

On a retrouvé hier le cadavre du jeune Joseph Lagé, noyé en compagnie de Gauthier à St-Basile. Le cadavre a été repêché à Ste-Christine et le coroner ne tiendra pas de séance.

Cadavre trouvé

On a retrouvé hier le cadavre du jeune Joseph Lagé, noyé en compagnie de Gauthier à St-Basile. Le cadavre a été repêché à Ste-Christine et le coroner ne tiendra pas de séance.

Cadavre trouvé

On a retrouvé hier le cadavre du jeune Joseph Lagé, noyé en compagnie de Gauthier à St-Basile. Le cadavre a été repêché à Ste-Christine et le coroner ne tiendra pas de séance.

Cadavre trouvé

On a retrouvé hier le cadavre du jeune Joseph Lagé, noyé en compagnie de Gauthier à St-Basile. Le cadavre a été repêché à Ste-Christine et le coroner ne tiendra pas de séance.

Cadavre trouvé

On a retrouvé hier le cadavre du jeune Joseph Lagé, noyé en compagnie de Gauthier à St-Basile. Le cadavre a été repêché à Ste-Christine et le coroner ne tiendra pas de séance.

Cadavre trouvé

On a retrouvé hier le cadavre du jeune Joseph Lagé, noyé en compagnie de Gauthier à St-Basile. Le cadavre a été repêché à Ste-Christine et le coroner ne tiendra pas de séance.

Cadavre trouvé

On a retrouvé hier le cadavre du jeune Joseph Lagé, noyé en compagnie de Gauthier à St-Basile. Le cadavre a été repêché à Ste-Christine et le coroner ne tiendra pas de séance.

Cadavre trouvé

On a retrouvé hier le cadavre du jeune Joseph Lagé, noyé en compagnie de Gauthier à St-Basile. Le cadavre a été repêché à Ste-Christine et le coroner ne tiendra pas de séance.

Cadavre trouvé

On a retrouvé hier le cadavre du jeune Joseph Lagé, noyé en compagnie de Gauthier à St-Basile. Le cadavre a été repêché à Ste-Christine et le coroner ne tiendra pas de séance.

Cadavre trouvé

On a retrouvé hier le cadavre du jeune Joseph Lagé, noyé en compagnie de Gauthier à St-Basile. Le cadavre a été repêché à Ste-Christine et le coroner ne tiendra pas de séance.

Cadavre trouvé

On a retrouvé hier le cadavre du jeune Joseph Lagé, noyé en compagnie de Gauthier à St-Basile. Le cadavre a été repêché à Ste-Christine et le coroner ne tiendra pas de séance.

Cadavre trouvé

On a retrouvé hier le cadavre du jeune Joseph Lagé, noyé en compagnie de Gauthier à St-Basile. Le cadavre a été repêché à Ste-Christine et le coroner ne tiendra pas de séance.

Cadavre trouvé

On a retrouvé hier le cadavre du jeune Joseph Lagé, noyé en compagnie de Gauthier à St-Basile. Le cadavre a été repêché à Ste-Christine et le coroner ne tiendra pas de séance.

Cadavre trouvé

On a retrouvé hier le cadavre du jeune Joseph Lagé, noyé en compagnie de Gauthier à St-Basile. Le cadavre a été repêché à Ste-Christine et le coroner ne tiendra pas de séance.

Cadavre trouvé

On a retrouvé hier le cadavre du jeune Joseph Lagé, noyé en compagnie de Gauthier à St-Basile. Le cadavre a été repêché à Ste-Christine et le coroner ne tiendra pas de séance.

Cadavre trouvé

On a retrouvé hier le cadavre du jeune Joseph Lagé, noyé en compagnie de Gauthier à St-Basile. Le cadavre a été repêché à Ste-Christine et le coroner ne tiendra pas de séance.

Cadavre trouvé

On a retrouvé hier le cadavre du jeune Joseph Lagé, noyé en compagnie de Gauthier à St-Basile. Le cadavre a été repêché à Ste-Christine et le coroner ne tiendra pas de séance.

Cadavre trouvé

On a retrouvé hier le cadavre du jeune Joseph Lagé, noyé en compagnie de Gauthier à St-Basile. Le cadavre a été repêché à Ste-Christine et le coroner ne tiendra pas de séance.

Cadavre trouvé

On a retrouvé hier le cadavre du jeune Joseph Lagé, noyé en compagnie de Gauthier à St-Basile. Le cadavre a été repêché à Ste-Christine et le coroner ne tiendra pas de séance.

Cadavre trouvé

On a retrouvé hier le cadavre du jeune Joseph Lagé, noyé en compagnie de Gauthier à St-Basile. Le cadavre a été repêché à Ste-Christine et le coroner ne tiendra pas de séance.

Cadavre trouvé

On a retrouvé hier le cadavre du jeune Joseph Lagé, noyé en compagnie de Gauthier à St-Basile. Le cadavre a été repêché à Ste-Christine et le coroner ne tiendra pas de séance.

Cadavre trouvé

On a retrouvé hier le cadavre du jeune Joseph Lagé, noyé en compagnie de Gauthier à St-Basile. Le cadavre a été repêché à Ste-Christine et le coroner ne tiendra pas de séance.

Cadavre trouvé

On a retrouvé hier le cadavre du jeune Joseph Lagé, noyé en compagnie de Gauthier à St-Basile. Le cadavre a été repêché à Ste-Christine et le coroner ne tiendra pas de séance.

Cadavre trouvé

On a retrouvé hier le cadavre du jeune Joseph Lagé, noyé en compagnie de Gauthier à St-Basile. Le cadavre a été repêché à Ste-Christine et le coroner ne tiendra pas de séance.

Cadavre trouvé

On a retrouvé hier le cadavre du jeune Joseph Lagé, noyé en compagnie de Gauthier à St-Basile. Le cadavre a été repêché à Ste-Christine et le coroner ne tiendra pas de séance.

Cadavre trouvé

On a retrouvé hier le cadavre du jeune Joseph Lagé, noyé en compagnie de Gauthier à St-Basile. Le cadavre a été repêché à Ste-Christine et le coroner ne tiendra pas de séance.

Cadavre trouvé

On a retrouvé hier le cadavre du jeune Joseph Lagé, noyé en compagnie de Gauthier à St-Basile. Le cadavre a été repêché à Ste-Christine et le coroner ne tiendra pas de séance.

Cadavre trouvé

On a retrouvé hier le cadavre du jeune Joseph Lagé, noyé en compagnie de Gauthier à St-Basile. Le cadavre a été repêché à Ste-Christine et le coroner ne tiendra pas de séance.

Cadavre trouvé

On a retrouvé hier le cadavre du jeune Joseph Lagé, noyé en compagnie de Gauthier à St-Basile. Le cadavre a été repêché à Ste-Christine et le coroner ne tiendra pas de séance.

Cadavre trouvé

On a retrouvé hier le cadavre du jeune Joseph Lagé, noyé en compagnie de Gauthier à St-Basile. Le cadavre a été repêché à Ste-Christine et le coroner ne tiendra pas de séance.

Cadavre trouvé

On a retrouvé hier le cadavre du jeune Joseph Lagé, noyé en compagnie de Gauthier à St-Basile. Le cadavre a été repêché à Ste-Christine et le coroner ne tiendra pas de séance.

Cadavre trouvé

On a retrouvé hier le cadavre du jeune Joseph Lagé, noyé en compagnie de Gauthier à St-Basile. Le cadavre a été repêché à Ste-Christine et le coroner ne tiendra pas de séance.

Cadavre trouvé

oi et Patriotisme !

Nous avons paru avec un vif intérêt une folle brochure éditée par M. L. Cadieux et Derome, sous le titre "Foi et patriotisme."

Cette brochure contient trois opuscules de M. l'abbé Sylvio Corbeil. Le premier intitulé "Chomely de Malonneuve," est un drame chrétien en trois actes; le second intitulé "Samuel de Champlain," est le discours prononcé par l'abbé Corbeil aux fêtes de Champlain à Québec, en septembre 1938, et le troisième, "Trois aurores" consiste en des extraits d'un sermon prononcé à Montréal, en 1893, le jour de la St-Jean-Baptiste.

Dans ces trois oeuvres on trouve les mêmes qualités: pureté de style, élévation de la pensée, ferveur du patriotisme. Cette publication, de modeste format, suffirait pour assurer à l'auteur une place honorable dans notre république des lettres.

La fête nationale

Toutes les nombreuses sociétés qui ont si généreusement accepté l'invitation de la société St-Jean-Baptiste de St-Sauveur, de prendre part à la grande démonstration du 25 ont été si priées de se réunir sur la Place St-Pierre, d'où la procession se mettra en marche sur les rues Dolard, St-Sauveur, Massue, Aqueduc, St-Vallier, avenue Taschereau, Tessier, St-Ambroise, Parent, St-Joseph, Boulevard Langelier (côté est), Franklin, Victoria, Arago, Aqueduc, St-Luc, Kirouac, Durocher, Bagot, St-Germain et Massue pour se rendre à l'église paroissiale, où une messe solennelle sera chantée à 10.15 hrs.

Triste accident

Sorel, 15.—Ce matin, Félix Laforge, employé aux usines du gouvernement à St-Joseph de Sorel, est tombé d'une hauteur de 15 pieds dans la cale d'un des nouveaux dragueurs en construction, pour le gouvernement, et s'est fait de graves blessures à la tête. M. le curé de St-Joseph et M. le Dr Fleury furent mandés auprès du malheureux Laforge pour lui donner les soins requis. Laforge est père d'une nombreuse famille et ses moyens sont restreints. Sa position est très critique.

Encore un imposteur

Ottawa, 15.—Le comté de Russell était exploité depuis quelques jours par un imposteur habillé en capucin, qui pour obtenir de l'argent disait qu'il s'était retiré du monastère d'Clintonburg, pour retourner en Belgique, son pays natal. Il prétendait qu'on voulait le reprendre et l'empêcher. Sous des prétextes absolument faux, il tenta d'extorquer de l'argent aux Soeurs Grises d'Ottawa. L'individu se nomme le Père Léon et prétend qu'il est le fils d'un excellent gouverneur à Québec.

Le Pacifique Canadien

Montréal, 15.—M. Robert Kerr, de Winnipeg, succède à M. D. McNeill, comme général-directeur des passagers, et M. W. R. MacIntosh, de Chicago, sera agent général du fret sur la partie de la route s'étendant depuis l'Ouest du lac Supérieur, et il aura ses quartiers généraux à Winnipeg. M. W. A. Kitemmaster, agent de fret à Detroit, remplacera M. McInnes, et M. W. H. Brown, du bureau du Windsor, prendra la place de M. Kitemmaster. M. C. E. MacPherson, assistant agent général de passagers, à Toronto, devient agent général de passagers des lignes de l'Ouest, et aura ses bureaux à Winnipeg. M. A. H. Notman, malheureusement décédé, succède à M. MacPherson. M. W. Calcutt, qui a récemment occupé la position de secrétaire en chef du vice-président, sera secrétaire en chef dans le bureau du président, et M. J. R. Nelson conserve le poste de secrétaire privé de M. Shaughnessy. Ce dernier passe la journée à Ottawa, étant parti par le train du matin. M. George Hodze sera secrétaire en chef de M. McNeill. M. H. Herward, secrétaire de sir William Van Horne, devient l'assistant du vice-président, avec M. Mulligan, comme secrétaire.

Un homme broyé par une machine

Montréal, 15.—Un employé de la Montreal Blanket Company, Côte St-Paul, a perdu la vie à cet établissement. Il se nomme Henry West et demeurait à la Côte St-Paul. Ses compagnons racontent qu'il était occupé avec un autre employé à nettoyer une carde, au moyen d'une petite pièce de bois ad hoc. A un moment donné, son compagnon le vit s'effondrer sur la carde, et le corps suivit l'évolution de la machine, comme si l'homme avait perdu connaissance. On arrêta la machine et l'homme fut retiré de sa position, non sans que les chairs eussent été effrayamment tuméfiées sur les mille petites pointes métalliques, qui se trouvent à la surface de la carde. Le bras gauche en particulier était presque arraché, et il y avait en outre une blessure béante au dos.

QUIL F AIT CHAUD

Il faut que j'aille chez Ed. Bélanger et Cie, pour acheter un habit et veste ainsi que chemises et caleçons légers et des chemises de couleur.

Une mine en feu

SOIXANTE PERSONNES AU MILIEU D'UN BRASIER
LE GERANT EST VICTIME DE SON DEVOUEMENT
Bravoure des camarades pour sauver leurs compagnons de travail
(Dépêche spéciale)
Halifax, N. E., 16.—Vers 4 heures ce matin, une explosion s'est produite dans la mine Caledonia, près de Glace Bay, Cap Breton, et a causé un grand nombre de pertes de vie. Au moment de l'explosion, il n'y avait que quarante hommes à l'ouvrage et on croit qu'ils ont presque tous péri. Jusqu'à présent douze cadavres ont été retirés de la mine, et on continue les recherches activement. L'explosion est due à une accumulation de gaz.
Un grand nombre de mineurs appartenant à l'escouade de nuit avaient quitté la mine quelques minutes avant le désastre.
Plus tard, Halifax, N. E., 16.—Un rapport concernant le désastre de la mine Caledonia, qui vient d'être reçu de Sydney, C. B., dit que l'on suppose que 55 à 60 mineurs étaient dans la mine lorsque l'explosion s'est produite.
On croit que 30 mineurs ont réussi à s'échapper, mais que tous les autres ont péri.
14 cadavres ont été retrouvés. Ce qui rend les recherches difficiles, presque impossibles, c'est que depuis l'explosion le feu fait rage dans la mine.

14 CADAVRES RETROUVES

Plus tard, à dix heures ce matin, on a retrouvé 14 cadavres. La première explosion a eu lieu à 3.30 hrs ce matin. Aussitôt, le gérant Brown et l'assistant-gérant Johnston sont descendus dans la mine pour se rendre compte de ce qui venait d'arriver, et on les a retrouvés parmi les morts. Brown était mort. Johnston n'était que blessé, mais on craint pour ses jours.
Une foule considérable entoure l'ouverture de la mine et l'anxiété générale n'est troublée que par les scènes navrantes qui se répètent à l'arrivée de chaque nouveau cadavre. Il y avait 69 hommes dans la mine lorsque on s'est aperçu que les autres sont morts ou emprisonnés sous terre. Les noms des morts retrouvés sont: Thomas Johnston, frère de Joan Johnston, l'assistant-gérant, Nell McDonald, de Pictouville, Doyle, le père et le fils, Stephens McCortalek, de Sydney, William Simpson, Malcolm McCauley, deux Gillies, le père et le fils.
LE FEU RAGE DANS LA MINE
Halifax, 16.—Les hommes qui sont allés au secours de leurs camarades dans la mine, ont fait preuve d'une grande bravoure. Ils sont descendus à un péril de leur vie. Le feu rage dans la mine et une autre explosion est imminente d'un moment à l'autre. On espère que l'incendie pourra être contrôlé, car autrement il faudrait fermer la mine pour l'instant, ce qui serait un désastre, attendu que cette mine emploie 550 dans le jour et 150 la nuit.
La cause de l'explosion est un mystère. La mine est pourvue des machines les plus améliorées et l'on ne s'explique pas comment le feu a pris.
Dernière heure.—On espère contrôler l'incendie. Jusqu'à présent le feu n'a attaqué que l'ouvrage en bois.

UN NOUVEL APPAREIL POUR LES TRAMWAYS

Nous avons appelé l'attention à plusieurs reprises sur le danger qu'offrent les tramways de nos villes. Dans les courbes, ces véhicules sortent de la voie de trois à quatre pouces, et malheur aux jambes qu'ils rencontrent dans ce moment-là. Il faudrait faire disparaître ces appareils en fer et les remplacer par d'autres qui auraient l'avantage d'empêcher les gens de rouler sous un tramway et de les repousser de la voie quand ils sont frappés par les chars.
Les journaux de Montréal nous apprennent qu'un citoyen de cette ville vient d'inventer un appareil destiné à préserver la vie des citoyens sur la voie des tramways, et que la compagnie doit en faire bientôt l'essai. C'est M. J. P. Avon, qui est l'auteur de cet appareil.
Le plan de M. Avon diffère de tous ceux qui ont été élaborés jusqu'ici. Il placera tout autour du tramway et à l'avant, en forme de triangle, un jeu de brosses rotatives, du genre de celles qui sont employées par la compagnie. L'hiver, pour déblayer la voie de la neige qui l'encroûte.
Ces brosses seraient mises en mouvement par deux contrôleurs distincts, les uns devant et les autres derrière, sur parties égales, soit que le tramway aille de l'avant ou à reculons. Elles classeraient hors de la voie tous les obstacles et il serait impossible à une personne de rouler sous le tramway, les brosses la repousseraient, même sans lui faire de mal.
A l'avant du tramway, M. Avon placera un filet protecteur en toile métallique, dont la pointe extrême sera en caoutchouc. Les balais en brosses ne seront placés qu'à quelques pouces de la voie, de façon à chasser ou repousser la moindre obstruction.

Un homme broyé par une machine

Montréal, 15.—Un employé de la Montreal Blanket Company, Côte St-Paul, a perdu la vie à cet établissement. Il se nomme Henry West et demeurait à la Côte St-Paul. Ses compagnons racontent qu'il était occupé avec un autre employé à nettoyer une carde, au moyen d'une petite pièce de bois ad hoc. A un moment donné, son compagnon le vit s'effondrer sur la carde, et le corps suivit l'évolution de la machine, comme si l'homme avait perdu connaissance. On arrêta la machine et l'homme fut retiré de sa position, non sans que les chairs eussent été effrayamment tuméfiées sur les mille petites pointes métalliques, qui se trouvent à la surface de la carde. Le bras gauche en particulier était presque arraché, et il y avait en outre une blessure béante au dos.

Un homme broyé par une machine

Montréal, 15.—Un employé de la Montreal Blanket Company, Côte St-Paul, a perdu la vie à cet établissement. Il se nomme Henry West et demeurait à la Côte St-Paul. Ses compagnons racontent qu'il était occupé avec un autre employé à nettoyer une carde, au moyen d'une petite pièce de bois ad hoc. A un moment donné, son compagnon le vit s'effondrer sur la carde, et le corps suivit l'évolution de la machine, comme si l'homme avait perdu connaissance. On arrêta la machine et l'homme fut retiré de sa position, non sans que les chairs eussent été effrayamment tuméfiées sur les mille petites pointes métalliques, qui se trouvent à la surface de la carde. Le bras gauche en particulier était presque arraché, et il y avait en outre une blessure béante au dos.

Un homme broyé par une machine

Montréal, 15.—Un employé de la Montreal Blanket Company, Côte St-Paul, a perdu la vie à cet établissement. Il se nomme Henry West et demeurait à la Côte St-Paul. Ses compagnons racontent qu'il était occupé avec un autre employé à nettoyer une carde, au moyen d'une petite pièce de bois ad hoc. A un moment donné, son compagnon le vit s'effondrer sur la carde, et le corps suivit l'évolution de la machine, comme si l'homme avait perdu connaissance. On arrêta la machine et l'homme fut retiré de sa position, non sans que les chairs eussent été effrayamment tuméfiées sur les mille petites pointes métalliques, qui se trouvent à la surface de la carde. Le bras gauche en particulier était presque arraché, et il y avait en outre une blessure béante au dos.

Un homme broyé par une machine

Montréal, 15.—Un employé de la Montreal Blanket Company, Côte St-Paul, a perdu la vie à cet établissement. Il se nomme Henry West et demeurait à la Côte St-Paul. Ses compagnons racontent qu'il était occupé avec un autre employé à nettoyer une carde, au moyen d'une petite pièce de bois ad hoc. A un moment donné, son compagnon le vit s'effondrer sur la carde, et le corps suivit l'évolution de la machine, comme si l'homme avait perdu connaissance. On arrêta la machine et l'homme fut retiré de sa position, non sans que les chairs eussent été effrayamment tuméfiées sur les mille petites pointes métalliques, qui se trouvent à la surface de la carde. Le bras gauche en particulier était presque arraché, et il y avait en outre une blessure béante au dos.

La guerre aux Philippines

Les philippins se défendent courageusement
Manille, 15.—Avant la tombée de la nuit, le 14 d'infiltration a traversé à la nage la rivière Zapote et a enlevé à la baïonnette les tranchées ennemies. L'artillerie avait préalablement canonné les positions ennemies pour protéger le passage de la rivière. Les insurgés, au moment où le 14e est arrivé près des tranchées, se sont enfuis dans les bois. Presque au même moment, le 9e et le 12e d'infiltration ont traversé un bras de mer et sont tombés sur le flanc des Philippines. Un détachement de soldats de marine, avec des mitrailleuses Maxim, a aussi débarqué sous la protection des canons des mines de guerre et a attaqué l'ennemi en arrière de son aile gauche, ce qui a eu pour effet de le démoraliser.
Le 21e a traversé la rivière sur un pont provisoire aussitôt qu'il a pu être construit. Dans les tranchées, on a trouvé les corps de 65 Philippines; la plupart avaient été atteints à la tête. Plusieurs canons à Amie Besse du calibre de cinq pouces ont été capturés, avec des munitions portant l'inscription: "U. S. Navy Yard."
Après avoir traversé la rivière, les troupes ont été retirées, à l'exception de quatre canons pour défendre le pont. A mesure que les compagnies insurrectionnelles se sont reformées au milieu des bambous dans la jungle, elles ont commencé à tirer des feux de salve à une distance de 300 yards. Les vêtements américains se sont immédiatement formés en colonne d'attaque, et, sous le feu de l'ennemi, ils se sont élançés au pas de course vers les bois et ont repoussé les insurgés jusqu'à un mille de l'endroit où ils se trouvaient.
Les Philippines ont défendu pied à pied chaque pouce de terrain.
Le 14e a campé de l'autre côté de la rivière, et les soldats américains ont donné des soins à un grand nombre de blessés philippins. Huit prisonniers ont été capturés par le 14e. La majorité des Philippines portaient des uniformes rouges.
Un premier détachement de volontaires américains est parti pour San Francisco à bord des transports "Newport" et "Ohio", sur lesquels ont été embarqués le régiment de l'Orégon et la première compagnie du Signal Corps.
Le régiment de l'Orégon laisse aux Philippines 62 hommes tués ou morts de la fièvre pendant la campagne.
Washington, 15.—Le département de la guerre a reçu la dépêche suivante:
"Manille, 15.—A l'adjudant général, Washington.
"Les troupes de Lawton, sous les ordres de Wheaton et d'Ovenshine, occupent le pays au sud de Bacoor; ont poussé des reconnaissances à l'ouest et vers le sud, un peu plus loin que la rivière Zapote et la partie de Bacoor. L'ennemi semble s'être retiré vers Ismaus, en abandonnant le pays autour de la baie. La lutte a été sévère. Nos pertes sont de 10 tués et 40 blessés, la majorité pendant le passage de la Zapote. L'ennemi chassé de forts retranchements bien construits, où il a opposé résistance opiniâtre; ses pertes sont de plusieurs centaines d'hommes, dont cinquante enterrés ce matin; d'opposera probablement à l'avenir plus de résistance dans les provinces du sud."
"Otis."
Le département de la marine a reçu du capitaine Barker, commandant par intérim de l'escadre américaine dans la baie de Manille, la dépêche suivante donnant quelques détails sur le dernier combat:
"Manille, 14.—Au secrétaire de la marine, Washington:
"Les insurgés ont tiré sur l'arsenal de la marine. Navires de guerre ont canonné positions et retranchements insurgés. "Libelena" et le "Monadnock" ont mis à terre troupes de débarquement pour aller à conserver position jusqu'à l'arrivée de renforts de l'armée. Le mouvement a été un plein succès. L'ennemi en déroute. L'escadre n'a subi aucune perte.—Barker."

La conférence de la Haye

Assemblée du sous-comité de la Croix-Rouge
La Haye, 15.—Le sous-comité de la Croix-Rouge, conférence de la Paix, s'est réuni aujourd'hui pour rencontrer le professeur Asser.
Le prof. Louis Renault de la délégation française expliqua que certaines modifications avaient été faites dans le rapport concernant les voies expéditives par ses collègues à sa dernière session.
Le capitaine Alfred T. Mahan, de l'armée des Etats-Unis, a déclaré qu'il était prêt à supporter les propositions soumises en esprit de conciliation.
Le Dr Monot Tchihai, japonais, a annoncé qu'il se proposait de soumettre une motion modifiant l'article 6 de la Convention Germanique au sujet des prisonniers malades et blessés.
Le rapport a été adopté et sur proposition du Baron De Biedt, le délégué de la Norvège et de la Suède, il fut décidé que le président présenterait à la conférence une résolution avec un article final pourvoyant à la signature du protocole.
Le comité recommanda également à la conférence la révision de la Conférence de Genève de 1864.
L'amiral sir John Fisher proposa un vote de remerciements au président pour son aide efficace.

Triste retour

Nous lisons dans le "Moniteur Académien":
Jeudi soir, un triste spectacle s'offrait à ceux qui se trouvaient à la gare de Moncton à l'arrivée du convoi C. P. R. venant de l'ouest. Un homme échiné en fut descendu sur une civière et transporté dans la salle d'attente. C'était Honoré Dorion, de Rogersville, qui, en travaillant dans un moulin à papier à Chisholm, Me., s'est fait élever, il y a six mois, par un rouleau de papier de 800 lb. vives tombé sur lui. Depuis lors il a perdu l'usage de ses membres inférieurs et est complètement paralysé. Le malheureux était accompagné de sa femme et d'un ami qui venait de le chercher.
Les médecins ayant déclaré le mal incurable, l'infortuné s'en revient chez ses jours parmi les siens à Rogersville.

La crise ministérielle en France

M. POINCARRE A L'ŒUVRE
Il essaie de former un nouveau cabinet
Paris, 16.—Le président Loubet a reçu M. Poincarre, et l'a chargé de former un nouveau cabinet. M. Poincarre a demandé du temps pour réfléchir.
L'entrevue eut lieu à 10 heures. M. Poincarre a duré une demi-heure. Lorsque le président l'a engagé à former un cabinet, M. Poincarre a répondu qu'il s'était tenu à l'écart de la politique depuis plusieurs années et qu'il n'était nullement préparé à accepter, dans de pareilles circonstances, les responsabilités de la présidence du conseil. M. Loubet a insisté, lui faisant observer que justement pour ce motif les différents partis républicains se montraient plus disposés à l'accepter comme chef du gouvernement. Il a ajouté que M. Fallières, président de la chambre, l'avaient désigné comme étant l'homme capable de réaliser la concentration des républicains.
Enfin, M. Loubet a fait appel au patriotisme de M. Poincarre et, en conséquence, celui-ci a consenti à accepter ses amis. Chacun se rend compte des énormes difficultés que rencontrera M. Poincarre dans sa tâche, cependant on est généralement d'avis que, s'il veut se mettre à l'œuvre de tout cœur, il réussira à former un cabinet.
M. Poincarre a eu des entretiens avec MM. Ribot et Sarrien. M. Poincarre s'est aussi rendu auprès de M. Krantz, avec lequel il a passé deux heures. Un personnage important assistait à leur entrevue. Ensuite il a vu M. Peytral, l'ancien ministre des finances, qui a refusé de coopérer à la formation d'un cabinet Poincarre. Enfin, M. Poincarre a eu une entrevue avec M. Brissson, puis avec M. Delcassé.
On raconte que M. Poincarre éprouve de nombreuses difficultés. Il aurait voulu voir flapper dans le nouveau ministère MM. Desrosiers, Krantz et Delcassé. M. Bourgeois refuse d'abandonner son poste à la Haye. M. Delcassé ne veut accepter que le portefeuille des affaires étrangères, tandis que M. Poincarre lui offre le ministère de l'Intérieur ou celui de la marine. Enfin, M. Krantz soulève certaines difficultés au sujet du procès Dreyfus, et il fait remarquer qu'il a déjà discuté la question avec M. Casimir-Périer.
Il paraît que plusieurs autres hommes en vue ont refusé d'entrer dans le nouveau cabinet. Il est probable que ces refus vont contraindre M. Poincarre, qui est modeste, timide et porté à se tenir à l'écart des luttes de la politique.
Paris, 16.—M. Poincarre a eu une autre entrevue avec le président et l'informé que M. Guillaumin acceptait le portefeuille des colonies, M. Delombre, celui des finances, et M. Ribot, le portefeuille de l'Instruction publique.
Il compte pouvoir annoncer aujourd'hui la formation complète de son cabinet.

Musique sur la Terrasse

SA PREMIERE APPARITION
La nouvelle fanfare de la citadelle jouera, demain soir, à 8 heures, sur la terrasse. Ce sera le début de la formation de musique. Quoique de création récente, il n'y a aucun doute que cette musique, dirigée par un chef aussi habile que M. Jos. Vézina, satisfiera les goûts les plus exigeants et qu'elle fera passer une agréable soirée aux milliers de personnes qui se rendront demain soir sur la terrasse. Voici le programme de cette soirée:
1 Marche "Canton Unity" Wright
2 Opérette "Welcome" Collin
3 Valse "Daughter of Love" Bonnet
4 Comte Fantasia "Pantomania"
5 On the Plantation (caractéristique) Puerner
6 Pot pourri "Musical tour through Europe" Conrad.
Vive la Canadienne
God Save the Queen
JOS. VEZINA,
Chef de musique, Q. C. A.

Chronique religieuse

Le Séminaire de St-Hyacinthe a célébré, mercredi, avec une grande solennité, sa fête patronale, dans la maison de retraite fondée par le Rév. Antoine Girouard. Un grand-messe fut célébrée par le Rév. M. Dubouard, chanoine et curé de la cathédrale. Le sermon de circonstance a été donné par le Rév. Père Couture, des Frères Prêcheurs. Le savant Dominicaïn nous a donné un précis historique des temps anciens et de la vie du glorieux St-Antoine.
Le chœur du Séminaire a chanté une messe en parties avec un grand succès.
Un bon nombre de prêtres assistaient au chœur.
Dans l'après-midi il y eut vœux de première classe, et congé pour le reste de la journée. Par une faveur spéciale, les ecclésiastiques ont pu enlever une bonne pipe et faire un peu de fumée.
—Un convent de St-Joseph, de St-Hyacinthe, on châtiait également la fête patronale du Rév. chanoine Antoine O'Donnell, chanoine de la maison. Les élèves ont fait une fête intime à leur vénéré chapelain, lundi après-midi.

FAITS DIVERS

ETUDIANTS EN DROITS
M. Charles Chauveau, fils de M. le juge Chauveau, a passé ses examens de droit avec le plus grand succès, puisqu'il a obtenu la note "summa cum laude."
M. Richard Larue, fils de l'honorable M. W. Larue, est un nombre des diplômés de l'Université Laval qui viennent de subir leurs examens. M. Larue, tout en prenant ses cours à l'Université, se perfectionnait dans la pratique en étudiant dans le bureau de son père, dont il deviendra l'associé après ses examens devant la chambre des notaires, au mois de juillet prochain.
MM. Auguste Bolduc, de St-Victor de Tring, et Emile Rioux, de Sherbrooke, ont subi leurs examens de terrain avec grands succès.
Nos félicitations.
DEVANT LE RECORDER
"Les jours se suivent mais ne se ressemblent pas" dit un proverbe qui est très vrai. Le nombre des prisonniers devant le Recorder est si grand, que l'on ne peut pas en énumérer qu'il n'y en avait qu'un seul.
Primo: un ouvrier ivre sur la rue; \$1.00 ou quinze jours. L'amende est payée.
Secundo: un journalier, arrêté également pour ivresse sur la Place d'Orléans, \$2 et les frais ou quinze jours.
Tertio: un autre journalier, ayant des troubles domestiques fréquents, a cru devoir hier, les cacher au fond d'un verre et la conséquence a été donnée sur la rue Ste-Clair, à 8.30 heures hier soir. Il est condamné à

Enquête

STR. L. CADAVRE DE LA PARADIS
Tel que nous l'avons annoncé, hier, le coroner Belleau a commencé, ce matin, une enquête sur le cadavre d'Isidore Paradis, dont le cadavre a été exhumé pour constater la cause de la mort.
Le Dr Vallée chargé de faire l'examen des viscères, était présent, mais ne sera entendu que cette après-midi. L'épouse du défunt, qu'on avait assignée n'était pas présente, prétendant une indisposition. Le Dr Grondin, de St-Pierre de Charlbourg, accompagné du détective Patry, se sont rendus à la résidence de madame Paradis, sur l'ordre du Dr Belleau, afin de forcer la veuve à venir rendre témoignage.
Les témoins entendus ont été C. Paradis, frère du défunt, G. Bédard, B. Bédard, madame Lafrance et madame Paradis, épouse du défunt.
Tous les témoins s'accordent à dire que le feu Isidore Paradis a eu plusieurs crises de nerfs dans la nuit qui a précédé sa mort.
Les témoins ne savaient pas que le défunt était assuré.
Madame Paradis, épouse du défunt, née Philomène Ratny, de St-Charles-Borromée de Charlbourg, déclara qu'elle savait que son mari était assuré, mais ignorait pour quel montant. C'est M. Dombrowski, adjoint-elle, qui payait les primes de cette assurance.
Le défunt a été sous les soins de médecins pendant huit mois pour une gastrite chronique.
Le témoignage du Dr Vallée, médecin expert, est attendu avec intérêt, car aucune lumière n'a été jetée sur cette mort soudaine, par les témoignages entendus, ce matin.
L'auteur veut que le défunt soit mort d'une maladie de coeur, par suite d'un choc reçu quinze jours auparavant.
Le défunt était assuré pour \$8,000 dans la compagnie d'assurance "Mutual".

Enquête

Enquête sur le cadavre d'Isidore Paradis, dont le cadavre a été exhumé pour constater la cause de la mort. Le Dr Vallée chargé de faire l'examen des viscères, était présent, mais ne sera entendu que cette après-midi. L'épouse du défunt, qu'on avait assignée n'était pas présente, prétendant une indisposition. Le Dr Grondin, de St-Pierre de Charlbourg, accompagné du détective Patry, se sont rendus à la résidence de madame Paradis, sur l'ordre du Dr Belleau, afin de forcer la veuve à venir rendre témoignage. Les témoins entendus ont été C. Paradis, frère du défunt, G. Bédard, B. Bédard, madame Lafrance et madame Paradis, épouse du défunt. Tous les témoins s'accordent à dire que le feu Isidore Paradis a eu plusieurs crises de nerfs dans la nuit qui a précédé sa mort. Les témoins ne savaient pas que le défunt était assuré. Madame Paradis, épouse du défunt, née Philomène Ratny, de St-Charles-Borromée de Charlbourg, déclara qu'elle savait que son mari était assuré, mais ignorait pour quel montant. C'est M. Dombrowski, adjoint-elle, qui payait les primes de cette assurance. Le défunt a été sous les soins de médecins pendant huit mois pour une gastrite chronique. Le témoignage du Dr Vallée, médecin expert, est attendu avec intérêt, car aucune lumière n'a été jetée sur cette mort soudaine, par les témoignages entendus, ce matin. L'auteur veut que le défunt soit mort d'une maladie de coeur, par suite d'un choc reçu quinze jours auparavant. Le défunt était assuré pour \$8,000 dans la compagnie d'assurance "Mutual".

Enquête

Enquête sur le cadavre d'Isidore Paradis, dont le cadavre a été exhumé pour constater la cause de la mort. Le Dr Vallée chargé de faire l'examen des viscères, était présent, mais ne sera entendu que cette après-midi. L'épouse du défunt, qu'on avait assignée n'était pas présente, prétendant une indisposition. Le Dr Grondin, de St-Pierre de Charlbourg, accompagné du détective Patry, se sont rendus à la résidence de madame Paradis, sur l'ordre du Dr Belleau, afin de forcer la veuve à venir rendre témoignage. Les témoins entendus ont été C. Paradis, frère du défunt, G. Bédard, B. Bédard, madame Lafrance et madame Paradis, épouse du défunt. Tous les témoins s'accordent à dire que le feu Isidore Paradis a eu plusieurs crises de nerfs dans la nuit qui a précédé sa mort. Les témoins ne savaient pas que le défunt était assuré. Madame Paradis, épouse du défunt, née Philomène Ratny, de St-Charles-Borromée de Charlbourg, déclara qu'elle savait que son mari était assuré, mais ignorait pour quel montant. C'est M. Dombrowski, adjoint-elle, qui payait les primes de cette assurance. Le défunt a été sous les soins de médecins pendant huit mois pour une gastrite chronique. Le témoignage du Dr Vallée, médecin expert, est attendu avec intérêt, car aucune lumière n'a été jetée sur cette mort soudaine, par les témoignages entendus, ce matin. L'auteur veut que le défunt soit mort d'une maladie de coeur, par suite d'un choc reçu quinze jours auparavant. Le défunt était assuré pour \$8,000 dans la compagnie d'assurance "Mutual".

Enquête

Enquête sur le cadavre d'Isidore Paradis, dont le cadavre a été exhumé pour constater la cause de la mort. Le Dr Vallée chargé de faire l'examen des viscères, était présent, mais ne sera entendu que cette après-midi. L'épouse du défunt, qu'on avait assignée n'était pas présente, prétendant une indisposition. Le Dr Grondin, de St-Pierre de Charlbourg, accompagné du détective Patry, se sont rendus à la résidence de madame Paradis, sur l'ordre du Dr Belleau, afin de forcer la veuve à venir rendre témoignage. Les témoins entendus ont été C. Paradis, frère du défunt, G. Bédard, B. Bédard, madame Lafrance et madame Paradis, épouse du défunt. Tous les témoins s'accordent à dire que le feu Isidore Paradis a eu plusieurs crises de nerfs dans la nuit qui a précédé sa mort. Les témoins ne savaient pas que le défunt était assuré. Madame Paradis, épouse du défunt, née Philomène Ratny, de St-Charles-Borromée de Charlbourg, déclara qu'elle savait que son mari était assuré, mais ignorait pour quel montant. C'est M. Dombrowski, adjoint-elle, qui payait les primes de cette assurance. Le défunt a été sous les soins de médecins pendant huit mois pour une gastrite chronique. Le témoignage du Dr Vallée, médecin expert, est attendu avec intérêt, car aucune lumière n'a été jetée sur cette mort soudaine, par les témoignages entendus, ce matin. L'auteur veut que le défunt soit mort d'une maladie de coeur, par suite d'un choc reçu quinze jours auparavant. Le défunt était assuré pour \$8,000 dans la compagnie d'assurance "Mutual".

Enquête

Enquête sur le cadavre d'Isidore Paradis, dont le cadavre a été exhumé pour constater la cause de la mort. Le Dr Vallée chargé de faire l'examen des viscères, était présent, mais ne sera entendu que cette après-midi. L'épouse du défunt, qu'on avait assignée n'était pas présente, prétendant une indisposition. Le Dr Grondin, de St-Pierre de Charlbourg, accompagné du détective Patry, se sont rendus à la résidence de madame Paradis, sur l'ordre du Dr Belleau, afin de forcer la veuve à venir rendre témoignage. Les témoins entendus ont été C. Paradis, frère du défunt, G. Bédard, B. Bédard, madame Lafrance et madame Paradis, épouse du défunt. Tous les témoins s'accordent à dire que le feu Isidore Paradis a eu plusieurs crises de nerfs dans la nuit qui a précédé sa mort. Les témoins ne savaient pas que le défunt était assuré. Madame Paradis, épouse du défunt, née Philomène Ratny, de St-Charles-Borromée de Charlbourg, déclara qu'elle savait que son mari était assuré, mais ignorait pour quel montant. C'est M. Dombrowski, adjoint-elle, qui payait les primes de cette assurance. Le défunt a été sous les soins de médecins pendant huit mois pour une gastrite chronique. Le témoignage du Dr Vallée, médecin expert, est attendu avec intérêt, car aucune lumière n'a été jetée sur cette mort soudaine, par les témoignages entendus, ce matin. L'auteur veut que le défunt soit mort d'une maladie de coeur, par suite d'un choc reçu quinze jours auparavant. Le défunt était assuré pour \$8,000 dans la compagnie d'assurance "Mutual".

Enquête

Enquête sur le cadavre d'Isidore Paradis, dont le cadavre a été exhumé pour constater la cause de la mort. Le Dr Vallée chargé de faire l'examen des viscères, était présent, mais ne sera entendu que cette après-midi. L'épouse du défunt, qu'on avait assignée n'était pas présente, prétendant une indisposition. Le Dr Grondin, de St-Pierre de Charlbourg, accompagné du détective Patry, se sont rendus à la résidence de madame Paradis, sur l'ordre du Dr Belleau, afin de forcer la veuve à venir rendre témoignage. Les témoins entendus ont été C. Paradis, frère du défunt, G. Bédard, B. Bédard, madame Lafrance et madame Paradis, épouse du défunt. Tous les témoins s'accordent à dire que le feu Isidore Paradis a eu plusieurs crises de nerfs dans la nuit qui a précédé sa mort. Les témoins ne savaient pas que le défunt était assuré. Madame Paradis, épouse du défunt, née Philomène Ratny, de St-Charles-Borromée de Charlbourg, déclara qu'elle savait que son mari était assuré, mais ignorait pour quel montant. C'est M. Dombrowski, adjoint-elle, qui payait les primes de cette assurance. Le défunt a été sous les soins de médecins pendant huit mois pour une gastrite chronique. Le témoignage du Dr Vallée, médecin expert, est attendu avec intérêt, car aucune lumière n'a été jetée sur cette mort soudaine, par les témoignages entendus, ce matin. L'auteur veut que le défunt soit mort d'une maladie de coeur, par suite d'un choc reçu quinze jours auparavant. Le défunt était assuré pour \$8,000 dans la compagnie d'assurance "Mutual".

Enquête

Enquête sur le cadavre d'Isidore Paradis, dont le cadavre a été exhumé pour constater la cause de la mort. Le Dr Vallée chargé de faire l'examen des viscères, était présent, mais ne sera entendu que cette après-midi. L'épouse du défunt, qu'on avait assignée n'était pas présente, prétendant une indisposition. Le Dr Grondin, de St-Pierre de Charlbourg, accompagné du détective Patry, se sont rendus à la résidence de madame Paradis, sur l'ordre du Dr Belleau, afin de forcer la veuve à venir rendre témoignage. Les témoins entendus ont été C. Paradis, frère du défunt, G. Bédard, B. Bédard, madame Lafrance et madame Paradis, épouse du défunt. Tous les témoins s'accordent à dire que le feu Isidore Paradis a eu plusieurs crises de nerfs dans la nuit qui a précédé sa mort. Les témoins ne savaient pas que le défunt était assuré. Madame Paradis, épouse du défunt, née Philomène Ratny, de St-Charles-Borromée de Charlbourg, déclara qu'elle savait que son mari était assuré, mais ignorait pour quel montant. C'est M. Dombrowski, adjoint-elle, qui payait les primes de cette assurance. Le défunt a été sous les soins de médecins pendant huit mois pour une gastrite chronique. Le témoignage du Dr Vallée, médecin expert, est attendu avec intérêt, car aucune lumière n'a été jetée sur cette mort soudaine, par les témoignages entendus, ce matin. L'auteur veut que le défunt soit mort d'une maladie de coeur, par suite d'un choc reçu quinze jours auparavant. Le défunt était assuré pour \$8,000 dans la compagnie d'assurance "Mutual".

Enquête

Enquête sur le cadavre d'Isidore Paradis, dont le cadavre a été exhumé pour constater la cause de la mort. Le Dr Vallée chargé de faire l'examen des viscères, était présent, mais ne sera entendu que cette après-midi. L'épouse du défunt, qu'on avait assignée n'était pas présente, prétendant une indisposition. Le Dr Grondin, de St-Pierre de Charlbourg, accompagné du détective Patry, se sont rendus à la résidence de madame Paradis, sur l'ordre du Dr Belleau, afin de forcer la veuve à venir rendre témoignage. Les témoins entendus ont été C. Paradis, frère du défunt, G. Bédard, B. Bédard, madame Lafrance et madame Paradis, épouse du défunt. Tous les témoins s'accordent à dire que le feu Isidore Paradis a eu plusieurs crises de nerfs dans la nuit qui a précédé sa mort. Les témoins ne savaient pas que le défunt était assuré. Madame Paradis, épouse du défunt, née Philomène Ratny, de St-Charles-Borromée de Charlbourg, déclara qu'elle savait que son mari était assuré, mais ignorait pour quel montant. C'est M. Dombrowski, adjoint-elle, qui payait les primes de cette assurance. Le défunt a été sous les soins de médecins pendant huit mois pour une gastrite chronique. Le témoignage du Dr Vallée, médecin expert, est attendu avec intérêt, car aucune lumière n'a été jetée sur cette mort soudaine, par les témoignages entendus, ce matin. L'auteur veut que le défunt soit mort d'une maladie de coeur, par suite d'un choc reçu quinze jours auparavant. Le défunt était assuré pour \$8,000 dans la compagnie d'assurance "Mutual".

Enquête

Enquête sur le cadavre d'Isidore Paradis, dont le cadavre a été exhumé pour constater la cause de la mort. Le Dr Vallée chargé de faire l'examen des viscères, était présent, mais ne sera entendu que cette après-midi. L'épouse du défunt, qu'on avait assignée n'était pas présente, prétendant une indisposition. Le Dr Grondin, de St-Pierre de Charlbourg, accompagné du détective Patry, se sont rendus à la résidence de madame Paradis, sur l'ordre du Dr Belleau, afin de forcer la veuve à venir rendre témoignage. Les témoins entendus ont été C. Paradis, frère du défunt, G. Bédard, B. Bédard, madame Lafrance et madame Paradis, épouse du défunt. Tous les témoins s'accordent à dire que le feu Isidore Paradis a eu plusieurs crises de nerfs dans la nuit qui a précédé sa mort. Les témoins ne savaient pas que le défunt était assuré. Madame Paradis, épouse du défunt, née Philomène Ratny, de St-Charles-Borromée de Charlbourg, déclara qu'elle savait que son mari était assuré, mais ignorait pour quel montant. C'est M. Dombrowski, adjoint-elle, qui payait les primes de cette assurance. Le défunt a été sous les soins de médecins pendant huit mois pour une gastrite chronique. Le témoignage du Dr Vallée, médecin expert, est attendu avec intérêt, car aucune lumière n'a été jetée sur cette mort soud